

PROJETS EN MARCHÉ

DURANT 70-71

L'Association des Anciens et Amis de l'Université de Moncton prend un nouveau départ et vient d'établir conjointement avec l'Université de Moncton un programme de projets pour l'année 1970-71.

*

Vous recevrez quatre bulletins d'information qui vous renseigneront sur les activités qui se dérouleront sur le campus. Ce premier bulletin vous brosse un aperçu des activités de l'AAAUM et vous invite à y participer.

*

C'est dans ce but que nous ferons des visites aux sept endroits suivants: Frédéricton, Montréal, Québec, Ottawa, le Nord-Ouest, et le Nord-Est du Nouveau-Brunswick ainsi que la région de Moncton. Ceci constitue un premier effort et nous avons choisi ces régions parce qu'on y trouve le plus grand nombre d'anciens.

*

Ces réunions veulent permettre aux anciens dans ces différentes régions de se regrouper et de nous faire part de leurs besoins. Ces groupes ou noyaux régionaux peuvent offrir à l'AAAUM l'appui et l'encouragement nécessaires pour former une grande Association active et dynamique.

*

Plus particulièrement, nous organisons RETOUR 70, qui vous fournira une excellente occasion de revenir à l'Université afin de renouer des liens entre vous. Bien plus, cet événement, coïncidant avec l'ouverture du nouvel édifice de l'Ecole de Commerce (les 30-31 octobre, 1er novembre), réunira tous nos anciens. Invitation spéciale est tout particulièrement lancée à nos anciens du Commerce, des premiers jours, soit les quelque 443 diplômés depuis 1942.

*

L'U.M. PROGRESSE

Dans son bulletin du développement du mois de juin, le directeur, M. William Boucher, remerciait en ces mots les donateurs de l'Université de Moncton: "On ne pourra jamais assez remercier les anciens, les amis ainsi que les nombreuses compagnies qui ont compris nos besoins et qui ont si généreusement répondu à notre appel."

Il donnait également un rapport du progrès du Fonds de construction... Au 1er juin de cette année, les anciens, amis et compagnies s'étaient engagés à nous remettre des dons en argent dont le total se chiffrait à \$3,556,109.95. De cette somme, l'Université avait reçu \$2,454,966.81.

"On prévoit, dit-il, que le Fonds de construction recevra au cours de l'année 1970-71, \$217,775.08."

UNE ANNÉE DE RÉALISATIONS

MONSIEUR LE JUGE C.I.L. LEGER

Le président sortant de l'Association des Anciens et Amis de l'Université de Moncton, M. le juge C.I.L. Léger, cl'45, a déclaré lors de la réunion annuelle tenue récemment sur le campus de l'Université, que l'année 1969-70 en fut une de réalisations pour l'AAAUM.

Parmi les faits saillants de l'année, mentionnons l'enquête sur l'orientation de l'AAAUM. Dirigé par le Dr Pierre Dion, professeur agrégé et directeur du Centre psycho-social de l'Université, l'équipe de cinq membres a entrepris une étude en profondeur des structures, des objectifs et du rôle de l'Association.

De plus, l'AAAUM a présenté un mémoire à la Commission de planification académique de l'Université de Moncton. Les principales recommandations traitaient des priorités académiques, du rôle des collèges affiliés, des besoins du milieu et l'orientation de l'enseignement de l'éducation permanente. Ce comité était composé des 45 directeurs de l'AAAUM et il était présidé par Gilbert Doucet, cl'53.

"Nous avons aussi étudié les moyens de promouvoir l'athlétisme et les sports à l'Université", a-t-il ajouté dans son rapport.

Au cours de la même réunion, le secrétaire administratif de l'AAAUM, M. Bernard Richard, cl'48, a donné des précisions sur les négociations en cours en vue d'une intégration aux structures de l'Université de Moncton.

L'intégration fait suite aux recommandations mises de l'avant par la Commission d'enquête, laquelle préconisait la création à l'Université d'un nouveau Service aux Anciens, afin de maintenir l'Université présente dans la population par l'intermédiaire de ses anciens et amis et d'éveiller cette population à ses responsabilités vis-à-vis de l'Université.

Ont aussi été présentés, les rapports des comités suivants: Degrés honorifiques, Ulysse D. Gaudet, cl'27; Constitution et règlements, Me Paul Thériault, cl'51; Commission d'enquête, Dr Pierre Dion; Athlétisme et sport, ainsi que le comité de représentation au Conseil des Gouverneurs, Me Charles Emery Brison, cl'61; et le comité de nomination, Ulysse D. Gaudet.



CINQ "NOUVEAUX" ANCIENS

L'un des points saillants de la collation des grades 1970, qui s'est déroulée le 3 mai, à l'aréna J.-Louis Lévesque, fut la remise de cinq doctorats honorifiques dont les récipiendaires étaient: l'Honorable GERARD PELLETIER, secrétaire d'Etat du Canada, doctorat ès Lettres; son Excellence Mgr EDGAR GODIN, évêque de Bathurst, doctorat en Droit; Mlle CECILE ROULEAU secrétaire-générale de l'Association Canadienne des éducateurs de langue française, doctorat en Sciences de l'Éducation; M. WILFRID PELLETIER, chef d'orchestre, compositeur et directeur général de l'enseignement de la musique de la province de Québec, doctorat en philosophie et M. JOHN HARLAND HEUER, président de la compagnie Fraser d'Edmundston, doctorat en sciences de l'Administration.

REVUE DE L'ANNEE PAR LE RECTEUR

Voici un extrait du discours de Me Adélarde Savoie, recteur de l'Université, prononcé lors de la Collation des grades 1970 et qui constitue une excellente revue de l'année qui vient s'écouler:

*

..."Nous décernons cet après-midi un nombre record de diplômes, c'est-à-dire 417 par comparaison à 324 l'an dernier. Et ceci n'inclus pas les Collèges affiliés qui sont à l'extérieur du campus de Moncton.

NOUVEAUX DIPLOMES - Nous décernons pour la première fois la maîtrise ès sciences en physique et la maîtrise ès arts en français. Nous décernons aussi nos premiers baccalauréats en sciences appliquées, c'est-à-dire en génie civil, ainsi qu'en service social, en sciences domestiques et en musique. Tout cela est le résultat des efforts considérables faits par l'Université au cours des dernières années afin d'inaugurer les programmes jugés prioritaires en fonction des besoins de notre population.

EXTENSION DE L'ENSEIGNEMENT - J'aimerais souligner ici le rôle considérable et trop peu connu du département de l'Extension de l'enseignement. En plus de dispenser l'enseignement à quelque 1600 étudiants sur le campus de Moncton au cours de l'année dernière, l'Université a donné des cours à 1350 étudiants à temps partiel, surtout des personnes de l'extérieur qui profitent du système de l'Extension pour compléter leur formation et finalement obtenir un grade. En plus de cela, nous aurons sur le campus cet été environ 1200 étudiants qui suivront nos cours d'été. Cela fait donc une population d'environ 2500 étudiants à temps partiel, en plus de la population étudiante régulière. Et encore ici, je n'inclus pas les Collèges affiliés à l'extérieur de Moncton qui jouent un rôle considérable dans ce domaine.

COMMISSION DE PLANIFICATION ACADEMIQUE - Un mot de notre Commission de Planification académique qui a réalisé au cours de l'année un travail considérable. Cette Commission est formée de trois universitaires distingués dont le mandat est de déterminer les priorités académiques que doit se fixer l'Université, d'étudier son fonctionnement au niveau des programmes, de la recherche, du personnel académique et des aides audio-visuelles, d'étudier ses structures académiques au niveau des facultés, écoles, départements, collèges affiliés et annexés, et finalement de définir le rôle de l'Université et des Collèges affiliés dans la formation des maîtres, à la lumière du rapport Duffie. Cette Commission a reçu 42 mémoires, a rencontré une foule de personnes, a tenu des audiences publiques pendant plusieurs jours à Moncton, Bathurst et Edmundston, et a étudié de nombreux documents concernant l'Université. Elle a procédé à faire faire, par des experts, une évaluation de nos bibliothèques, de nos laboratoires, de notre corps professoral et de tous nos principaux programmes, et cela pour l'Université elle-même et pour chacun des Collèges affiliés et annexés. Nous attendons le rapport de cette Commission d'ici le 31 décembre et lorsqu'il nous sera remis, nous aurons en main un instrument de travail qui nous permettra de donner à l'Université, au besoin, une nouvelle orientation, mieux adaptée aux exigences de l'enseignement supérieur au cours des années 70.

L'EDIFICE DE L'ECOLE DE COMMERCE - Permettez-moi de mentionner qu'au cours des prochains mois, l'Ecole de commerce va prendre possession d'un nouvel immeuble dont la construction s'achève sur notre campus. Cet immeuble aura coûté environ \$2,000,000 et, dès cet automne, nos étudiants et nos professeurs de commerce y seront logés très confortablement, ce qui permettra à cette Ecole de se diriger vers de nouveaux sommets."

ATHLETISME ET SPORT

L'Association des Anciens et Amis de l'Université de Moncton s'intéresse de plus en plus aux activités sportives sur le campus. En décembre 1969, l'Association mettait sur pied un comité d'athlétisme et sport, présidé par Me Charles-Emerly Brison, afin d'effectuer une enquête dans ce domaine. Au cours d'un sondage préliminaire, on a recueilli les opinions de quelques gouverneurs de l'Université, du directeur de l'Education physique et des anciens de la région de Moncton.

Par la suite, le comité a organisé un dîner-causerie où M. Vance Toner, directeur du département de l'Education physique, a expliqué les politiques et les buts de son département devant les membres de l'exécutif. Etait également présent à cette réunion, le Père Roland Gendron, c.s.c., directeur du département des Affaires étudiantes, qui a donné des renseignements sur les politiques concernant les bourses à l'U. M. et la façon dont elles sont administrées.

M. Toner a invité les directeurs à rencontrer les membres de son personnel. La réunion s'est tenue le 27 avril dernier. Le directeur du département de l'Education physique a donné alors plusieurs suggestions sur la façon dont l'AAAUM peut aider son département par un plus grand engagement tant en capital humain que financier.

Me M.-Adélarde Savoie, recteur de l'Université, rehaussait la réunion de sa présence. On y remarquait aussi le Père Roland Soucie, c.s.c., directeur de l'Ecole Psycho-Education.

CONSTITUTION ET REGLEMENTS

Le président du comité de Constitution et Règlements, Me Paul Thériault, '51, a fait connaître, lors de l'assemblée annuelle de l'AAAUM, certains points qui méritent une attention spéciale en vue de la rédaction d'un ensemble de règlements servant d'appendice à la constitution. Nous les reproduisons ici à titre d'information:

- 1) L'élection des directeurs du Bureau des Anciens - où et comment? Assemblée annuelle suffrage exercé par la poste?
- 2) Fonctions et pouvoirs du Bureau de Direction.
- 3) Election du président et du Comité exécutif - en assemblée plénière ou par le Bureau de Direction?
- 4) Termes d'office. Devrions-nous par un mécanisme quelconque assurer le renouvellement et du Bureau de Direction et du comité exécutif? e.g. exiger après 2 ou 3 ans qu'un membre ne puisse occuper un poste au niveau de l'Exécutif.
- 5) Nos représentants au Bureau des Gouverneurs - Le président deviendrait-il l'un de nos représentants ex-officio et le deuxième représentant devrait-il être choisi lui aussi par le Comité exécutif?
- 6) Aurait-il lieu de laisser plus de responsabilité au Comité exécutif et déterminer le nombre d'assemblées ordinaires que devrait tenir le Bureau de Direction?
- 7) Avant d'accéder au poste de Président ou au Bureau des Gouverneurs de l'Université devrions-nous exiger un certain nombre d'années de service au niveau du Bureau de Direction - ou du Comité exécutif?
- 8) Prévoir un mécanisme d'amendement à la constitution.

Le Dr George Cormier, cl'38, de Moncton, N.-B., vient d'être élu à la présidence de l'Association des Anciens et Amis de l'Université de Moncton lors d'une réunion régulière du Bureau de direction, tenue au début de juin 1970.

Quatre nouveaux vice-présidents régionaux ont été élus. Il s'agit de Me Charles Dionne, cl'48, Edmundston; M. Bernard Poirier, cl'57, de Frédéricton; le Dr Rodolphe F. LeBlanc, cl'43, de Moncton; et M. Dennis Savoie, cl'68, Dalhousie. Les autres membres de l'Exécutif sont: M. Gilbert Doucet, cl'53, Dieppe, élu secrétaire et M. Arthur Girouard, cl'58, de Moncton, trésorier.

Le président sortant, M. le juge C.L.L. Léger, cl'45, Moncton, est membre ex-officio de l'exécutif, président d'honneur et représentant de l'AAAUM au Conseil des gouverneurs de l'Université de Moncton. L'autre représentant au Conseil des gouverneurs est M. Aurèle Arsenault, cl'36, Moncton.



DIRECTEURS AAAUM - TERME D'UN AN

Paul Boudreau (57), St-Anselme; Simon Bujold (47), Moncton; Laetitia Cyr (52), Moncton; Charles Dionne (48), Edmundston; Gilbert Doucet (53), Dieppe; Alcide Finn (58), Halifax; Emile Fournier (34), Bathurst; Arthur Girouard (58), Moncton; Dollard LeBlanc (51), Moncton; Luc Lévesque (65), Moncton; Rosario Richard (51), Bouctouche; Omer Robichaud (70), Robertville; John Stanton (38), Halifax; Paul Thériault (51), Moncton; Aurèle Young (43), St-Anselme.

DIRECTEURS AAAUM - TERME DE DEUX ANS

Aurèle Arsenault (36), Moncton; Euclide Arsenault (48), Wellington; Jean-Claude Belliveau (60), Shédiac; Emery Brison (61), Moncton; Raymond Crevier (57), Rimouski; Évérard Daigle (50), Grand-Sault; Julien Daigle (66), Moncton; Gregory Evans (34), Toronto; Ulysse D. Gaudet (27), St-Joseph; Gérard Godin (58), Shippagan; Dr Clément LeBlanc (57), Moncton; Charles-E. Léger (32), Moncton; André Massé (47), Montréal; Pierre Michaud (60), Moncton; Dennis Savoie (68), Dalhousie.

DIRECTEURS AAAUM - TERME DE TROIS ANS

Omer Blinn (57), Belliveau's Cove; Jean Boudreau (59), Lewisville; Herb Breau (66), Ottawa; Dr George Cormier (38), Moncton; Lionel Deveau (55), Chéticamp; Arthur J. Gaudet (Ami), Moncton; Dr Gérald Gauvin (26), Edmundston; Camille Lang (47), Dollard-des-Ormeaux; Claudius I.L. Léger (45), Moncton; Evariste Léger (21), Rhodes Island; Alfred Losier (61), Fredericton; Georges Marcoux (68), Edmundston; Yves Roberge (53), Montréal; Claudette Savoie (68), Dalhousie; Bernard Poirier (57), Fredericton.



IN MEMORIAM

Les membres présents à la réunion annuelle de l'AAAUM ont rendu un hommage posthume au Docteur Alphonse Aubin, de Québec. Diplômé du Collège St-Joseph en 1933, Dr Aubin était demeuré jusqu'à sa mort en décembre 1969 un directeur actif de l'AAAUM. Son fils Claude, '70, est présentement étudiant en 4^{ème} année à la Faculté des Arts, mention en Arts-visuels.



●●●● NOUS VOULONS FAIRE USAGE DE L'ORDINATRICE AFIN DE METTRE A ●●●●
 ● JOUR NOS DOSSIERS. VEUILLEZ RÉPONDRE CI-DESSOUS AFIN DE
 ● NOUS AIDER DANS NOTRE TRAVAIL. VOTRE COLLABORATION DANS
 ● CETTE MATIÈRE SERA GRANDEMENT APPRÉCIÉE.

NOM _____ CLASSE _____

ADRESSE À DOMICILE _____

ADRESSE AU BUREAU _____

NOM DE LA FIRME, INSTITUTION, ETC. _____

VOTRE POSTE _____

VOTRE PROFESSION OU CARRIÈRE _____

Prière de retourner cette formule à: Bernard Richard,
 Directeur Exécutif, Secrétariat des Anciens,
 Université de Moncton, Moncton, N.-B.



NOUS APPRÉCIONS LA COLLABORATION DU PERSONNEL DES AFFAIRES EXTERIEURES
 ET DES SERVICES DE L'IMPRIMERIE DE L'UNIVERSITE ET NOUS SOULIGNONS
 PLUS PARTICULIÈREMENT L'EFFORT APORTE PAR MONSIEUR ROLAND TESSIER,
 (AGENT D'INFORMATION) DANS LA PRÉPARATION ET LA RÉALISATION DE CE BULLETIN.